

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 20

Artikel: Genève et sa région: le rôle de l'Interassar dans la promotion d'un projet régional
Autor: Beaud-Bovy, Manuel / Choisy, Jacques / Delarue, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève et sa région

Le rôle de l'Interassar dans la promotion d'un projet régional

L'Interassar groupe les associations professionnelles d'architectes de Genève, soit la SIA, la FAS et l'AGA.

L'Intergroupe constitue à ce titre un relais idéal entre les architectes, les habitants et les décideurs, publics ou privés, pour la communication, l'information et la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité.

Dans cette ligne, l'Interassar a constitué en 1986 un groupe de travail «Aménagement», formé de membres intéressés tout particulièrement par les problèmes de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, et actifs dans ces domaines; ils ont pour mission de réfléchir aux thèmes d'actualité et de préparer des prises de position, à l'intention de l'Interassar, sur les grands projets à Genève.

Pour un projet régional

Dès sa création, le groupe de réflexion a relevé, à plusieurs reprises, la nécessité d'une planification régionale concertée et a mené une action de sensibilisation, partagée activement par l'AGEDRI (Association genevoise pour le développement des relations interrégionales), afin de promouvoir l'idée d'un projet d'aménagement régional.

- Lors de la procédure de consultation du plan directeur cantonal, en 1988, l'Interassar a souligné l'importance de la dimension régionale qui n'apparaissait pas dans le document de travail intermédiaire.
- Le thème de «Genève et sa région» a été au centre des journées SIA de mai 1989 et a fait l'objet d'une publication spéciale dans la revue *Ingénieurs et architectes suisses* N° 10 du 3 mai 1989.
- Le groupe de travail de l'Interassar, élargi à des confrères français et vaudois, a poursuivi ses réflexions sous forme de deux aide-mémoire publiés en 1990 et 1991 et intitulés «Pour un projet régional» et «Pour un projet régional - Un an plus tard». Les idées contenues dans ces brochures ont été présentées et développées aux assises de l'AGEDRI, dans la presse et lors de l'assemblée générale de la SIA genevoise qui a eu lieu le

25 mars dernier, largement rapportée par les quotidiens genevois. Le but de cette réflexion, menée avec des moyens succincts, mais d'une manière constante, est de sensibiliser les autorités françaises, vaudoises et genevoises au problème de l'aménagement physique de l'espace de la proche région, qu'on pourrait appeler «l'espace du quotidien», et qui correspond en gros au bassin de la main-d'œuvre active à Genève.

La nécessité d'une concertation entre voisins n'est pas contestée par les différents responsables de l'aménagement. Sa concrétisation se heurte cependant à la difficulté de trouver une structure commune, apte à mener une telle réflexion et à prendre des décisions. Il existe plusieurs organismes transfrontaliers, tels le Conseil du Léman, le Comité franco-genevois ou la COTRAO; leurs compétences sont cependant limitées et leur tâche principale est de gérer les problèmes immédiats de voisinage dans les différents domaines que sont la culture, la santé, la fiscalité, mais sans se pencher sur l'aménagement du territoire.

La démarche du groupe de travail est basée sur un constat des principaux enjeux et des problèmes à résoudre au niveau de la région, tels le type d'urbanisation, la localisation des places de travail et des grands équipements, l'organisation des réseaux de transports et la préservation des espaces naturels.

Plusieurs scénarios de l'évolution de l'agglomération ont été présentés, dont celui d'un développement radio-concentrique autour de Genève, un autre illustrant un développement en couronne «défensive» autour de Genève et un troisième, le plus porteur de potentialités, qui imagine le développement d'un réseau de pôles urbains transfrontaliers.

C'est ce dernier schéma d'urbanisation (voir la carte ci-contre) - constitué par des pôles complémentaires, organisés en réseau autour de Genève et assumant chacun ses fonctions propres - qui est en définitive préconisé par le groupe d'étude.

Un pas vers la concrétisation d'un projet régional

L'idée d'un aménagement régional concerté a, depuis lors, fait lentement son chemin. Les difficultés de réalisation d'une telle entreprise sont loin d'être aplanies, mais le dialogue est cependant instauré officiellement entre les administrations française, vaudoise et genevoise. Les premiers résultats concrets en sont l'organisation d'un colloque sur le thème de l'aménagement du territoire de la région, accompagné de la publication d'un livre blanc préparé par le comité régional franco-genevois. Cette manifestation aura lieu le 14 septembre 1993 dans l'enceinte du CERN.

Le livre blanc fait le point sur la situation régnant dans un certain nombre de domaines concernés et sur les projets engagés; il donne les premières orientations pour la suite des études, qui seront soumises à la discussion lors du colloque de septembre. On y retrouve, entre autres, l'idée d'une affirmation de pôles urbains d'équilibre dans l'agglomération genevoise.

Quel que soit le schéma finalement retenu, l'important est qu'il constitue une plate-forme d'aménagement concerté, issu d'un consensus entre les différents partenaires, et servant de cadre de référence à leurs actions. C'est ainsi que l'on peut espérer réduire les déséquilibres actuels entre Genève et ses proches voisins et arriver à un développement plus ordonné de l'ensemble de la communauté urbaine. A ce titre, à travers l'Interassar, les associations professionnelles auront joué un rôle précurseur et constructif dans le processus amorcé.

Manuel Baud-Bovy, Jacques Choisy, C. Delarue, Denis Dubois-Ferrière, Gilles Gardet, G. Grosjean, M.T. de Nomasy, Arlette Ortis, M. Tranda

